

FAUT-IL LIRE MORY ?

*Philippe de Montety fsc
District de l'Afrique de l'Ouest*

RÉSUMÉ

On nous présente la recension du livre de Christophe Mory, intitulé « Jean-Baptiste de La Salle: Rêver l'éducation? », Ed. Pygmalion, de février 2010. Le Frère Philippe de Montety nous offre une réflexion à partir de sa vision de Frère des Écoles Chrétiennes.

PRÉSENTATION

J'ai lu Mory dès sa parution : Christophe Mory, *Jean-Baptiste de La Salle : Rêver l'éducation ?* Ed. Pygmalion. Février 2010. Il y a un grand nombre de coquilles et d'erreurs dans le texte. Il est d'usage de ne pas les imputer à l'auteur mais à ses relecteurs. Cependant, présenter le chanoine Blain comme un Frère des Écoles chrétiennes ou dire que La Salle a été accusé de « subordonner » des mineurs, me paraît passer les bornes de ce qu'on peut décentement présenter au lecteur.

Que peut-on attendre d'une biographie, venant après tant d'autres ? Des documents inédits, une présentation originale, un style vivant ? Cela a déjà été fait, il y a longtemps qu'on s'est démarqué de l'hagiographie de Blain et qu'on a cherché à situer JBS et son action dans son cadre historique, social et économique. M. Mory enseigne la *Civilisation française* ; on se dit qu'il va nous offrir une vision encore plus large, plus équilibrée. Et puis il pourrait être lu d'un public intéressé par l'histoire de l'éducation populaire, lui apprendre qu'elle est née deux siècles avant Jules Ferry.

SOCIÉTÉ

M. Mory est conscient de cette attente, ainsi que de son aptitude à la combler. Il a des outils d'analyse que n'avaient pas ses prédécesseurs, qualifiés avec quelque dédain d'« hagiographes ». Il n'écrit pas une « vie de saint », mais une vie d'éducateur-fondateur. « Certes (...) on peut lire sa vie avec les yeux de la foi. On peut aussi (et ce n'est pas contradictoire) assister à une vie singulière qui n'échappe pas à son temps » (p.15).

M. Mory a une vaste connaissance du « temps », c'est-à-dire de la société contemporaine de JBS, et des mémorialistes et historiens qui nous aident à en comprendre les ressorts. On le suivra dans les motivations économiques, sociales et politiques dans le cadre desquelles décident les acteurs de cette société.

M. Mory nous donne ainsi de fortes pages des contemporains, Fénelon, Saint-Simon, l'abbé de Choisy, Mme Guyon. Il offre la caution des autorités établies, Voltaire, Michelet, Renan... Il cite aussi quantité de spécialistes modernes ... Nul ne doute qu'il soit documenté aux meilleures sources sur le « temps » qui encadre son sujet. Mais son sujet lui-même, le connaît-il ? L'absence totale de références aux Cahiers Lasalliens a de quoi nous donner des doutes sur le sérieux de la recherche.

Dans la mesure où les hagiographes n'ont pas voulu, ou d'autres biographes pas su, discerner l'influence des facteurs sociaux et économiques, Mory apporte du neuf. Pour lui, JBS est instrument de forces qui le dépassent : « Il suit le mouvement sans mesurer l'ampleur politique de cet élan religieux ». C'est une époque où le religieux et le politique sont étroitement mêlés, où la recherche moderne a mis à jour l'ambiguïté des alliances entre les grandes familles et l'Église. Mory n'en exempte pas la famille de La Salle.

PSYCHOLOGIE

Un biographe moderne vise à entrer parfois dans l'esprit de son personnage, à explorer les profondeurs de sa psychologie et de ses motivations et de l'évolution caractérologique de l'individu depuis sa naissance jusqu'à sa mort. Cela ne va pas sans risque, il faut être bien sûr des faits pour se hasarder à énoncer les états psychologiques qu'ils provoquent. Mory s'engage dans cette voie sans prudence excessive. On verra plus loin dans quel traquenard il se jette.

En attendant, on apprécie ses observations psychologiques. Il appelle un chat un chat.

JBS doit-il « faire machine arrière » lors des premiers abandons de maîtres ? « La question se serait posée sans l'orgueil de La Salle (un retour signifierait la victoire de sa famille) ».

« JBS écoute. Jamais il ne répond sur le coup. Prudence de caractère ou esprit d'escalier qui ne fait réagir que longtemps après ? Les deux traits reviennent au même dans l'action ».

JBS écrit à Gabriel Drolin : « Je ne sais si vous ferez jamais quelque chose où vous êtes ». Mory y lit « l'expression d'une autorité désespérée. JBS ne sait pas déléguer ».

À propos des directives de la Conduite des Écoles, Mory jette un regard rétrospectif sur la vie du personnage : « Il ne suffit pas que son caractère solitaire lui permette de rester indépendant d'autrui [...] L'autorité naturelle lui fait défaut dans les moments essentiels de sa vie ».

Mory admire le visionnaire qui a rassemblé autour du dévouement aux enfants une société d'hommes assez donnés pour durer des siècles. Il admire même « le prêtre officiant dans la perfection de lui-même, ostensoir brillant de toute son humilité ». Ses pages sur Parménie sont émouvantes : « Sœur Louise prie avec lui. Ce qu'ils se disent tient en peu de mots, habitués qu'ils sont à n'émettre que l'essentiel ». C'est du meilleur Mory, et sans doute le coup de cœur qui a mis en route cette biographie.

UNE FAMILLE NOBLE (!)

Pourtant, même dans le domaine de la *Civilisation française*, M. Mory peut nous décevoir. Je me fais l'écho du Frère L. M. Aroz : « Peut-on encore soutenir que JBS est de noble famille rémoise ? » Hélas oui, cher Frère, on le peut, quand on s'appelle Christophe Mory. Car il le soutient, et nous assène ses

affirmations, sans aucune documentation ni preuve. Il répète, depuis la p.13 « ce fils aîné d'une famille noble de Reims » jusqu'à la p.151 « ce noble rémois ».

M. Mory ne propose aucune justification à cette prétention nobiliaire, comme si elle lui paraissait évidente. Serait-ce la particule « de » devant La Salle ? Mais la particule n'est pas nobiliaire, tout au plus signale-t-elle un notable, comme Mory lui-même le note à propos du Frère Jean-Louis de Marcheville « dont le nom à particule signifie que les recrues des frères ne venaient pas toutes des milieux défavorisés ».

La famille de La Salle est un exemple d'ascension de la bourgeoisie marchande à la haute bourgeoisie de magistrature, avec de nombreuses alliances avec la noblesse. Certains de ses membres furent anoblis au service du roi : Louis (1636-1698) et Louis (1654-1701). « Nicole Moët était noble de naissance, mais Louis de La Salle (1625-1672) ne l'était pas. Par son mariage, l'épouse perdit son titre de noblesse ». Quant à Jean-Baptiste et ses frères et sœurs, « issus de père non noble et de mère noble, sont réputés non nobles ».

Pourtant, cette prétention n'apporte rien au lecteur. Tout ce qui permet de comprendre la jeunesse et la formation de JBS, tout ce qui pouvait le retenir, faire obstacle à ses engagements, rien de tout cela n'est lié intrinsèquement à l'état de noblesse, et M. Mory le sait, il l'analyse en détail *passim* et à l'occasion en fait l'inventaire : p. 66, « carrière, lignée, nom, fortune, famille, hiérarchie ».

Mais cette prétention nobiliaire n'est pas gratuite, elle sert un dessein de l'auteur. Si le lecteur s'y laissait prendre, elle l'inclinerait à accepter un raisonnement qu'elle est chargée de renforcer. L'orientation précoce d'un enfant, à plus forte raison noble, vers le clergé, a-t-elle une justification si toute notion de vocation transcendante est évacuée ? (p. 24). L'auteur, à force de chercher cette justification, l'a trouvée. La voici.

LA TROUVAILLE SENSATIONNELLE

Car M. Mory a fait la trouvaille dont rêve tout biographe, grâce à laquelle dans l'univers de la biographie lasallienne il y aura un avant-Mory et un après-Mory, le ressort secret du début à la fin de la vie de son personnage, la force explicative de son engagement clérical, de ses excès de pénitence, de sa spiritualité contrainte, de son « austérité parfois moribonde (*sic*) » (p.124) : Jean-Baptiste de La Salle est « l'enfant du péché ».

L'affirmation est immédiate et indéfiniment répétée parce qu'elle accompagne la description des comportements auxquels elle sert d'explication. Il n'arrête pas, depuis le titre de la p. 23 « L'enfant du péché jusqu'à la p. 310 : « Vieux démons de « l'enfant du péché ».

Une argumentation

Pour M. Mory, la cause est entendue, JBS, né sept mois après le mariage de ses parents, a été conçu hors mariage.

Vient-il à l'esprit de M. Mory qu'une telle affirmation doit être étayée ? Qu'à cela ne tienne : il énumère ses arguments. Écoutons-le:

Outre leur jeunesse, trois éléments indiquent une conception hors mariage. 1. (...) la grossesse ne dura que sept mois. À une époque de grande mortalité infantile, les prématurés ne survivaient pas. 2. Louis et Nicolle s'installèrent à l'hôtel de la Cloche parce qu'ils n'avaient pas d'indépendance financière. 3. Jean-Baptiste, premier-né, aurait dû reprendre la charge de son père. Or, dès le plus jeune âge, on le conduisit vers le clergé. Il fut tonsuré à onze ans. C'était contraire aux usages familiaux et nobiliaires. Fallait-il confier cette vie à l'Église ? On le ferait pour un enfant chétif et débile – ce qui n'était pas le cas. [...] (Moury, 2010, p. 24).

Des questions et mes réponses

Pour nous, qui ne nous contentons pas d'affirmer, nous allons faire une liste de questions :

- 1) Ceux qui se marient jeunes ont-ils tous conçu avant le mariage ?
- 2) Louis et Nicolle étaient-ils jeunes à la date de leur mariage ?
- 3) Louis et Nicolle avaient-ils une indépendance financière ?
- 4) Quelles étaient les chances de survie d'un prématuré à sept mois, ou huit mois et plus ?
- 5) JBS était-il chétif et débile à sa naissance ou dans sa jeunesse ?
- 6) L'usage que l'aîné reprenne la charge du père est-il nobiliaire, familial ou universel ?
- 7) Dans la famille et l'entourage de JBS, était-il rare que l'aîné devienne prêtre ?
- 8) Dans la famille et l'entourage de JBS, était-il rare d'être tonsuré à onze ans ?

La première question est une question de droit qu'on peut élargir à tout le raisonnement de Mory. Il peut y avoir des vraisemblances statistiques, encore faut-il les étayer sérieusement. Le reste est secret d'alcôve. Dire « outre leur jeunesse », c'est mettre la jeunesse au premier rang des « indications » d'une conception hors mariage. En droit, cela me paraît un peu osé.

La deuxième question est une question de fait, ce qui veut dire que la réponse est dans les documents. Louis et Nicolle, à 25 et 17 ans, n'étaient nullement « jeunes » pour leur temps et leur milieu. Le jour de leur mariage, nombreux auraient pu être les invités présents qui s'étaient mariés au même âge, voire bien plus jeunes qu'eux, sans parler de leurs grands-parents mariés à 30 ans et 14 ans et demi respectivement. Mais M. Mory semble n'avoir aucune connaissance de ces faits attestés.

La troisième question est d'ordre économique et demanderait l'examen de documents que nous n'avons peut-être pas. Mory aurait-il consulté ces documents sans nous le dire ? Que répondre à son affirmation péremptoire ? Louis de La Salle, à 22 ans, était effectivement un « jeune » avocat au Parlement, et le 5 juillet 1647, il lui a fallu une dispense d'âge pour être reçu en la charge de conseiller. Lors de son mariage, il exerçait donc sa profession depuis trois ans. Les jeunes mariés s'installent chez papamaman, cela veut-il dire qu'ils étaient sans ressources ? Je n'ai pas pu étudier les habitudes des jeunes ménages analogues. Est-ce que cela « indique » des relations préconjugales ? Cela relève plus des magazines *people* d'aujourd'hui que de la recherche digne d'un biographe.

La quatrième question sur les chances de survie d'un prématuré au 17^e siècle demanderait une

documentation très poussée qui n'existe peut-être nulle part. Mais la position de M. Mory, qui semble brillante pour ridiculiser une prétendue grossesse de sept mois, paraîtra moins solide face à l'hypothèse d'une grossesse de huit mois, et plus précisément de huit mois et six jours.

La cinquième question est d'abord une question, tandis que M. Mory se contente d'une assertion : « enfant chétif et débile – ce qui n'était pas le cas ». Chez quel biographe a-t-il lu que ce n'était pas le cas ? JBS a mené une vie très active même physiquement, il a fait à pied des voyages qui forcent l'admiration mais cela concerne sa vie adulte et peut être le résultat d'une énergie sans faiblesse. Alors, y a-t-il des témoignages sur JBS enfant, qu'ils soient dans un sens ou dans l'autre ? Maillefer affirme, dans son Portrait, qu'il était « d'une complexion fort délicate d'abord, mais qui se fortifia avec l'âge » Blain dit : « Sa complexion parut d'abord fort délicate mais son corps formé au travail et aux austérités se fortifia insensiblement avec l'âge ». Et encore: « Né délicat et élevé dans le sein de la délicatesse, son tempérament s'est fortifié par les austérités ». Mory cite sans référence un texte de « l'hagiographe » (c'est à dire Blain) disant que l'enfant prématuré survécut par la puissance du Très-Haut. Visiblement, il n'y croit pas, pour lui la famille et l'entourage ont tout simplement menti. Ainsi il ignore ou contredit les seuls témoignages contemporains que nous ayons.

La sixième question fait appel à la notoriété publique : l'usage que l'aîné reprenne la charge du père est universel dans le temps, l'espace et les structures sociales : noblesse grande ou petite, bourgeoisie grande ou petite, commerçants, artisans, paysans propriétaires, toutes les familles s'y sont toujours attachées. Parler à son sujet d'« usage familial » est une tromperie puisque c'est un usage universel et que justement dans cette famille on s'en écarte. Celui qui dit « c'était contraire aux usages familiaux » étale ce qu'il veut cacher : le fait qu'il n'a aucune connaissance spécifique des usages de cette famille, il ignore ses sources.

La septième question est purement documentaire. Les raisons peuvent être religieuses ou non, mais les documents sont là : c'est en très grand nombre que les fils aînés des familles entourant JBS se sont tournés vers la prêtrise. **CL 19** en détaille dix-huit prêtres que dans l'entourage proche de JBS. Non seulement Mory ignore totalement ces documents, mais il projette son ignorance dans la psychologie de JBS : « Il se sentait bien une exception ». Mais, entouré d'un tel nombre d'oncles et neveux aînés de famille devenus prêtres, il n'était pas du tout une exception, il ne pouvait donc pas « se sentir » une exception. Ce qu'il prétend lire dans l'esprit de JBS suffit à le discréditer : la tromperie de soi-même à un tel degré, ce n'est plus du rêve, c'est du délire.

La huitième question demanderait une recherche très fouillée. Le seul cas accessible de tonsure à onze ans est bien connu de M. Mory, qui ne prétend pas en faire un enfant du péché : il s'agit de Nicolas Roland, cousin éloigné de JBS. Alors que peut bien signifier pour l'auteur « contraire aux usages familiaux » ?

Pas un seul des arguments ne tient. Mory ignore tout le fondement factuel et statistique des sujets dont il traite. Ce qu'il devrait prouver, il l'affirme, car il veut s'en servir pour démontrer autre chose. Que le lecteur soit juge.

Un peu d'arithmétique

Terminons par de l'arithmétique de calendrier. Combien de temps s'écoule entre un 25 août et le 30 avril suivant ? Aroz, avec modération, compte « huit mois plus tard ». M. Mory, lui, s'autorise à faire de l'ironie : « Il suffit de compter sur les doigts (comme le faisaient nos grand-mères) pour comprendre que la grossesse ne dura que sept mois ». Je lui réponds donc dans le même registre : Retournez voir

votre grand-mère, qu'elle vous apprenne à compter sur vos doigts : 248 jours, soit 35 semaines et 3 jours, ou 8 mois et 6 jours.

CONCLUSION

Jean-Baptiste de La Salle était-il l'enfant du péché ou un prématuré de huit mois et six jours ? Je ne sais pas s'il nous sera donné ou non de le savoir un jour, mais M. Mory ne nous aura pas été d'un grand secours.

Alors, faut-il lire Mory ? Franchement, on peut s'en passer. Dommage.